

# **GE\_GERICHTE ATAS/619/2013 vom 19. Juni 2013**

GE Cour de justice, 2013-06-19, FR

Quelle: [https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge\\_gerichte\\_ATAS\\_619\\_2013](https://mcp.opencaselaw.ch/entscheid/ge_gerichte_ATAS_619_2013)

FR: GE\_GERICHTE ATAS/619/2013 du 19 juin 2013

IT: GE\_GERICHTE ATAS/619/2013 del 19 giugno 2013

## **Erwägungen**

### **E. 1**

Conformément à l'art. 134 al. 1 let. a ch. 1 de la loi sur l'organisation judiciaire, du 26 septembre 2010 (LOJ; RS E 2 05) en vigueur dès le 1er janvier 2011, la Chambre des assurances sociales de la Cour de justice connaît, en instance unique, des contestations prévues à l'art. 56 de la loi fédérale sur la partie générale du droit des assurances sociales, du 6 octobre 2000 (LPGA; RS 830.1) relatives à la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants, du 20 décembre 1946 (LAVS; RS 831.10).

### **E. 2**

Les décisions sur opposition et celles contre lesquelles la voie de l'opposition n'est pas ouverte sont sujettes à recours dans un délai de 30 jours auprès du tribunal compétent (art. 56 al. 1 et 60 LPGA). Le recours peut aussi être formé lorsque l'assureur, malgré la demande de l'intéressé, ne rend pas de décision ou de décision sur opposition (art. 56 al. 2 LPGA).

### **E. 3**

En l'espèce, force est de constater qu'aucune décision n'a été rendue par l'assureur et que la demande est dirigée contre les employeurs de la demanderesse, pour défaut d'affiliation rétroactive. Or, cette question doit être soumise à la caisse de compensation, seule compétente pour procéder à l'affiliation (cf. at. 1ss LAVS, notamment 64 LAVS).

### **E. 4**

Au vu de ce qui précède, la demande est irrecevable. La Cour de céans la transmet d'office à la caisse, comme objet de sa compétence. La procédure est gratuite (art. 89H LPA).

A/1788/2013 - 3/3 - PAR CES MOTIFS, LA CHAMBRE DES ASSURANCES SOCIALES : Statuant A la forme :

Export aus OpenCaseLaw (CC0). Verbindlich ist allein der vom erlassenden Gericht veröffentlichte Originaltext. Quellen-URL siehe oben.